

# L'EUROPE SOUTIENT VOS PROJETS EN LIEN AVEC LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE



2023-2027



## GUIDE DU DLAL FEAMPA

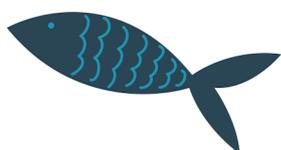
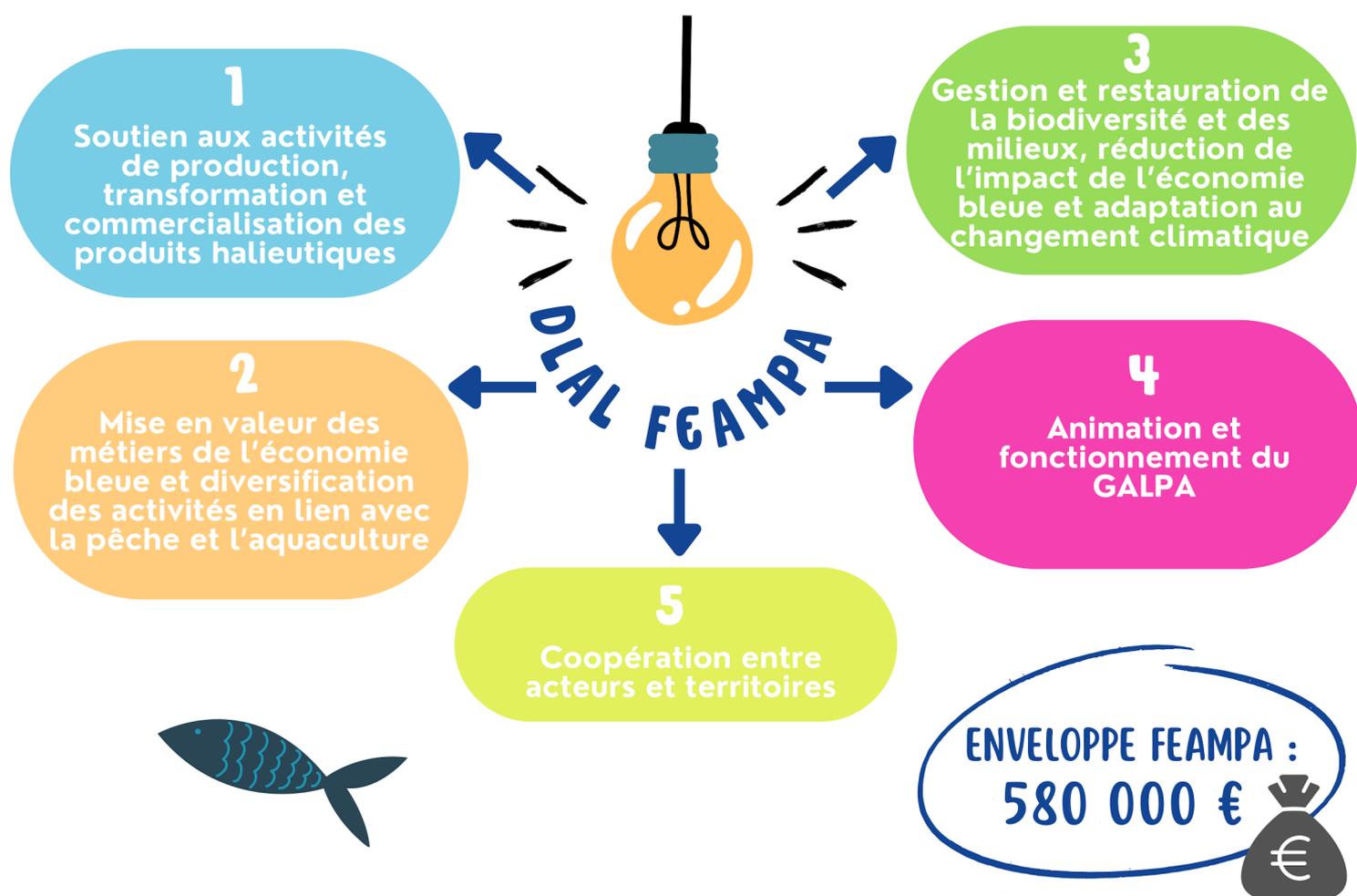


## Qu'est-ce que le DLAL\* FEAMPA\* ?

Le DLAL FEAMPA est un dispositif local conçu par l'Union Européenne.

Celui-ci permet au territoire Vidourle Camargue d'animer une stratégie en faveur de la pêche et de l'aquaculture visant à **"Accroître la résilience de l'économie bleue face aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux de demain"**.

Porté par le PETR\* Vidourle Camargue grâce à un Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture, ce dispositif cible 5 priorités :



## Comment les projets sont-ils sélectionnés ?

Un Comité de Sélection, composé d'élus du territoire et de professionnels des secteurs de l'économie bleue, sélectionne les projets en adéquation avec la stratégie du territoire à partir d'une grille de notation dotée de critères stratégiques et qualitatifs.

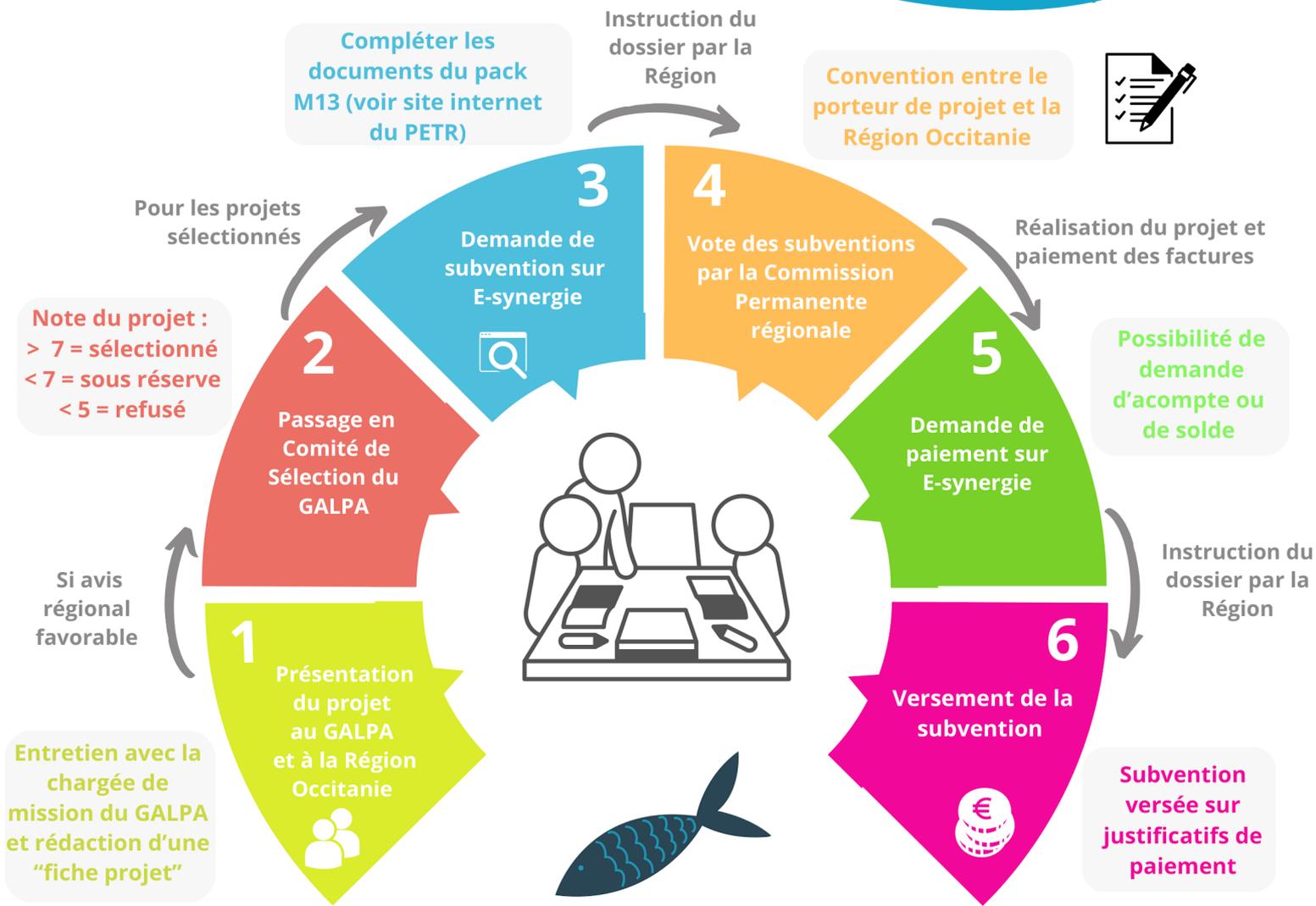
PETR\* : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

DLAL\* : Développement Local mené par les Acteurs Locaux

FEAMPA\* : Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture



# La vie d'un projet DLAL FEAMPA :



## Les bénéficiaires :

- Les Petites et Moyennes Entreprises
- Les groupements, organisations des filières pêche et aquaculture
- Les organismes consulaires
- Les collectivités territoriales, leurs groupements et établissements
- Les associations de loi 1901

## Points de vigilance :

- LE FEAMPA N'EST PAS UNE AVANCE DE TRÉSORERIE
- L'OPÉRATION NE DOIT PAS AVOIR DÉMARRÉE AVANT LE DÉPÔT DE LA DEMANDE D'AIDE
- LE FEAMPA APPELLE TOUJOURS UN AUTRE COFINANCEMENT
- 5 000 € D'AIDE PUBLIQUE MINIMUM À ATTEINDRE
- TOUTES LES DÉPENSES NE SONT PAS ÉLIGIBLES AU FEAMPA
- DES DEVIS COMPARATIFS À FOURNIR POUR LES DÉPENSES >3 000 €

# VOUS AVEZ UN PROJET SUR LE LITTORAL OU L'ARRIÈRE-PAYS ?



## Valorisation des métiers Commercialisation

Sensibilisation

Economie bleue

Production

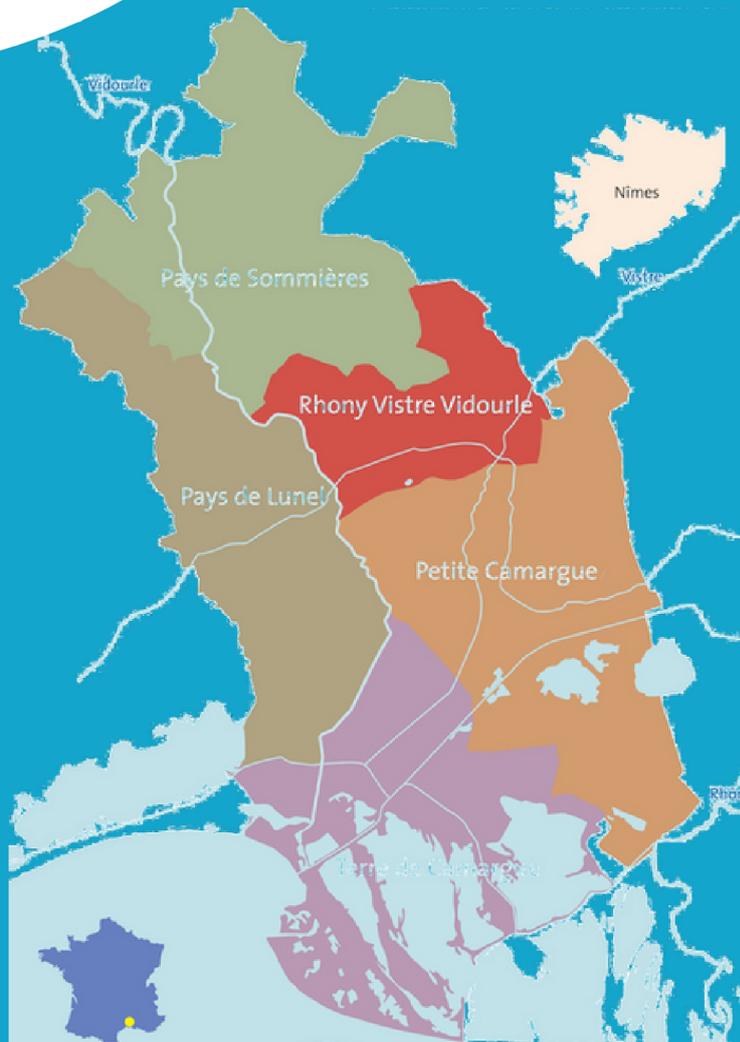
Patrimoine

Gestion et  
restauration



Expérimentation de pratiques

## Transformation



Contactez **Ludivine Jouve**, chargée de mission

FEAMPA au PETR Vidourle Camargue :

[l.jouve@petr-vidourlecamargue.fr](mailto:l.jouve@petr-vidourlecamargue.fr)

**04.34.14.80.01**



Siège du PETR Vidourle Camargue : 83 rue Pierre Aubanel 30 470 Aimargues



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN POUR LES AFFAIRES MARITIMES ET LA PÊCHE